



DESTRUCTEUR DE MOUSSE CONCENTRÉ

BÉNÉFICIE DE LA NORME EUROPÉENNE
1276 SUR LES BIOCIDES

CONCENTRÉ
DILUTION 5%



PROPRIÉTÉS :

Détruit et retarde l'apparition des mousses, lichens, champignons, algues sur des supports tels que terrasses, toitures, allées, briques, crépis, clôtures (bois ou béton), tuiles, ardoises, bardeaux bitumineux sans altération du matériau. Supprime également les bactéries et les mauvaises odeurs. Traitement fortement conseillé 2 à 3 jours avant la mise en peinture d'une surface.

MODE D'EMPLOI :

Diluer 1 litre de produit dans 20 litres d'eau, ou utiliser les doses indiquées. Avant application, éliminer par brossage les amas de mousse. Appliquer le produit sur la surface à l'aide d'un pulvérisateur, d'une brosse ou d'une éponge. Laisser agir. Ne pas rincer.

CONSOMMATION :

1 litre pour 200 m² environ.

CONSEILS LORIAUX :

Effectuer ce traitement à une température comprise entre 5 et 35°C sur un support peu humide.

Après traitement, éviter l'exposition à la pluie pendant 10 à 12 heures. Eviter le contact du produit sur la flore.

CODE BARRE :

1 litre



CONDITIONNEMENT :

Colis de 6 x 1 L